

JEUDI

10 JANVIER 1833.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine. On s'abonne au Bureau du Journal, rue d'Amboise, Barrière de Fer; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BADEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRET, imprimeur du Journal, rue Saint-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Rayon, passage du Caire, n. 103.



TROISIEME ANNEE.

N° 133.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est; pour Lyon, de 7 francs pour trois mois, de 13 francs pour six mois, et de 23 francs pour l'année. On ajoutera deux francs par trimestre pour le dehors. Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau, francs de port.

LA GLANEUSE,



JOURNAL POPULAIRE.

La prison est le Séminaire des Patriotes.

ÉPHÉMÉRIDES

DU JUSTE-MILIEU.

- 9 Janv. 1831. — Troubles à Nîmes.
1832. — Saisie des Cancans-Berard, de Paris.
10 1832. — Fuite de Kessner, caissier du trésor. saisie de la Quotidienne.
11 1832. — Saisie de la Caricature et de Jérôme-le-Franc-Parleur.
11 1832. — Arrestation préventive du gérant de l'Opinion.

Comme quoi

ON PEUT METTRE A LA RAISON UN IMPERTINENT PETIT JOURNAL.

C'est chose fort incommode qu'un journal indocile qui nous jette tous les jours la vérité au visage.

Or, il existe de par le monde (à ce que j'ai ouï dire), une toute petite feuille qui veut marcher seule, avoir ses coudées franches, son allure à elle, et ne recevoir le mot d'ordre de personne, n'en déplaît à M. le procureur du roi : — Qui va impertinemment au but sans se soucier de certaines susceptibilités, et dit de bonnes et grosses vérités sans avoir peur d'effaroucher les oreilles de MM. tels ou tels. — Et d'aucuns qui se sentent chaque jour pincés, égratignés, froissés et mordus, trépignent et ne peuvent dormir.

Et comme l'insolente petite feuille trouve des sympathies qui l'encouragent et la soutiennent : comme elle a de fort séditieux abonnés qui s'amusent parfois de ses espiègleries, et ont l'irrévérence de rire même aux dépens de M. le procureur du roi, — on n'y tient plus :

n'importe par quel moyen, il faut la détruire, et M. le procureur du roi a juré qu'il en viendrait à bout, ou qu'il y perdrait son latin.

Et tout de même qu'on a des recettes pour détruire les puces, les punaises, les mouches, les rats.

Il faut bien trouver un moyen quelconque pour se défaire d'un journal qui égratigne, qui pince et qui mord.

Le procédé est fort simple.

Prenez une phrase quelle qu'elle soit; prenez la première venue, voir même dans l'innocent *Moniteur*, l'*Almanach des Muses*, la *Journée du Chrétien*, ou le *Messager Boîteux*, et vous y trouverez un délit, si vous voulez vous en donner la peine.

Pas une petite phrase qui ne soit séditieuse dans la plus large acception du mot; pas un petit mot où un procureur du roi, un peu exercé aux finesses du métier, ne puisse découvrir le délit d'offense envers la personne du roi, d'attaque contre la dignité royale et l'autorité constitutionnelle du roi : d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, etc., etc.

Pas un où son œil de linceul ne puisse trouver l'intention évidente de provoquer à la révolte, à l'anarchie, au meurtre, à l'incendie, au pillage et à tous les crimes possibles.

Or donc, un procureur du roi qui veut gagner ses éperons, vous prend un article au hasard, et sur la première phrase, le premier mot qui lui tombe sous la main, vous dresse un beau réquisitoire.

Et puis il recommence le lendemain.

Et le surlendemain encore.

Le jury acquittera : mais en attendant on aura saisi les numéros du journal : on se sera emparé d'une propriété vendue à l'avance aux abonnés.

Chaque saisie des produits de l'entreprise absorbera ses éléments de succès.

On confisquera chaque jour, dans ce but, les valeurs matérielles et la propriété littéraire.

Et l'on pourra toujours se flatter que les abonnés, frustrés ainsi, se laisseront à la fin de payer des numéros qu'ils ne reçoivent pas.

Voilà un calcul fort ingénieux et surtout fort moral, — qu'en pensez-vous ?

Mais je trouve le moyen admirable.

Car j'aime beaucoup les petits chats.

Les oiseaux empaillés.

Les parapluies jaunes.

Les procureurs du roi en robe noire.

Et aussi les toupets à la Louis-Philippe.

C'est donc pour vous dire !

Le Jour de l'an à la Cour.

Le roi Philippe est là, avec sa femme, ses fils, ses filles, toute la maison, jusqu'au dernier, rien n'y manque. La farce va commencer : attention ! C'est le comte d'Apony ! Vous connaissez le comte d'Apony, celui qui naguère, sous la restauration, débaptisait nos soldats des noms que leur avait donnés la victoire, et qui ne souffrait pas que ses valets se salissent la bouche en annonçant le duc de Trévise, le prince de la Moskowa, voir même le duc de Dalmatie que vous connaissez aussi quelque peu, je pense. Sire, dit-il, avec toute la grace d'un vertueux autrichien, *permettez qu'à l'époque intéressante du renouvellement de l'année, nos hommages se confondent avec l'heureux pressentiment que ces importants résultats seront obtenus* (la paix, l'ordre, la tranquillité). Hein ! vous n'auriez jamais dit de si jolies choses, vous tous. C'est délicat, c'est pur, quel bon ton : *L'époque intéressante du renouvellement de l'année*, d'honneur, c'est joli. Et puis, voyez-vous ces hommages, c'est-à-dire ces courbettes, ces harangues, ces salutations qui se confondent avec l'heureux pressentiment. Vous ne parlez pas comme ça, on ne parle pas comme ça en France ; il faut pour cela venir de Vienne ; c'est une figure à l'usage de la cour autrichienne. Il poursuit au milieu des sourires de bienveillance : *L'union qui existe entre les cours, et les sentimens personnels de Votre Majesté, offre à cet égard toutes les garanties désirables*. Comme c'est profond et sublime en même temps ! quel tact ! comme il a deviné ! Vous n'auriez jamais osé unir des cours et des sentimens ; mais vous n'êtes pas à la hauteur du noble tudesque ; et quand on s'appelle le comte d'Apony, on peut se permettre quelque chose. Il ajoute quatre mots, le roi en répond quelques-uns du même tonneau, et puis tirez la ficelle ! à un autre !

C'est le baron Pasquier, président de la chambre des pairs, dont le nom est un mensonge, attendu qu'ils ne sont ni les pairs du roi, ni les pairs du peuple. Quand on est baptisé par un mensonge, il me semble difficile de dire la vérité. Le voilà qui parle. Sire, *les factions se découragent, la sécurité renaît* ; bravo, continue ! le crédit s'affermi ; il voulait dire la dette ; va toujours : le commerce et l'industrie reprennent leur essor. Le mi-

nistre l'a écrit il y a quelques semaines, et la ville de Lyon en est témoin.... *L'événement qui vient de s'accomplir sous les murs d'Anvers....* Vous avez peut-être cru vous autres que nous avions la guerre ; allons donc ! qu'on avait fait un siège ! encore moins ; mais enfin, ces morts, ces blessés, c'est un événement, tout petit, tout gentil, tout mignon, bien trouvé, parole ! *Jouissez, Sire, de ces grands et utiles résultats*. Un autre jour cela voudrait dire : gardez notre conquête et jouissez-en ; le jour de l'an cela veut dire : dépêchez-vous de vous esquiver, ou gare à vous ! *Jouissez-en comme roi, comme français, comme père*. Vous auriez mis, vous autres, le mot français avant le mot roi. Le baron Pasquier en sait là dessus plus que vous ; il sait bien que quand on est roi, on est roi avant tout et par dessus tout.

Soyez heureux de la part qui en revient à vos fils. Ça ne sera pas lourd. *Ainsi que vous, ah ! flatteurs de pairs de France ! ils ont commencé leur carrière sous les yeux d'une armée capable d'offrir et digne de recevoir les plus beaux exemples de courage... Capable d'offrir...* Nous le savions, baron, cela est écrit sur les murs de toutes les capitales de l'Europe ; digne de recevoir... Il fallait vous mettre à genoux pour débiter ces mots là ; car on n'a jamais poussé plus bas l'adulation ; car avant de dire que notre belle armée est digne de recevoir des exemples de courage, il faudrait me trouver de par le monde des hommes capables de lui en donner ! digne !... Je crois que cela me mettrait en colère, si cela ne me faisait pas pitié !... *Quant à nous, pleins de confiance dans vos généreuses et patriotiques intentions, on nous verra toujours animés du même zèle pour seconder vos efforts dans l'accomplissement de la noble tâche que le vœu national vous a imposée*.

Il fait la courbette et se tait.

Le roi répond : *C'est en inspirant les mêmes sentimens à la nation que j'ai pu accomplir la grande tâche qui m'a été imposée*. Voilà qui est entendu, la tâche est accomplie, il n'y a plus rien à faire. Restons en là. Nous nous en étions aperçu, rien de nouveau. Il continue : *J'ose espérer que nous avons fait de grands progrès, dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, vers son accomplissement*. Ah ! ah ! un moment, entendons, roi Philippe, si nous n'avons fait que des progrès, vous n'avez donc pas accompli ? D'honneur, je crois que vous étiez tellement frappé du style autrichien de d'Apony, qu'on doit vous pardonner de ne pas parler absolument français. *Je suis heureux de la part que mes fils ont prise aux travaux de l'armée, à ses dangers, et j'espère à sa gloire*. A la bonne heure ! voilà de la modestie ; il espère, c'est bien.

Tirez la ficelle, à un autre !

C'est M. Dupin qui préside, à la chambre des députés, des bons enfans disposés à tout faire ; encore un farceur ! C'est là même chose, des vœux, des félicitations, de la gloire. Bravo ! Le roi répond : *Je suis heureux de la part que mes fils ont prise aux travaux aux périls de nos jeunes soldats ; et j'ose dire aussi à la gloire de notre belle armée*. Ah ! ah ! la modestie s'é-

clipse; il ose dire que ses fils ont pris part à la gloire il parle aux députés, c'est juste.

Encore la ficelle! C'est le conseil-d'état; précieuse inutilité dans laquelle on jette en disponibilité ceux qui savent flatter avec un peu d'art.

Encore tout de même, avec quelques mots contre cette diablesse de république qui se permettrait je crois de supprimer le conseil-d'état.

Le roi s'enhardit et il répond : *Mes fils ont eu comme moi le bonheur de servir leur pays. Ils sont sortis glorieusement de la lutte qu'ils ont eue à soutenir. C'est très bien, délicieux! ils n'ont pas eu grand-peine; c'est égal. Je suis heureux que vous ayez si hautement apprécié et leur service et leur dévouement.* Enfin nous y voilà, cela s'appelle parler; encore quelques compliments, et puis bien certainement les fils auront tout fait.

Tirez la ficelle; une, deux, trois, ça ne finira pas, le roi en aura une indigestion; le *Journal des Débats* en parlera huit jours, et nous en baillerons quinze.

A Monsieur le procureur général près la Cour royale de Lyon.

Monsieur,

Après avoir lu l'aimable lettre que vous avez bien voulu m'écrire, et dans laquelle vous m'annoncez que vous m'accordez *vingt-quatre* heures pour me constituer prisonnier, ma première pensée a été de me rendre à Roanne, mais en réfléchissant à la cause qui avait motivé ma condamnation, j'ai dû croire qu'il me serait facile d'obtenir de vous un délai de quelques jours. Je me suis présenté à votre parquet où je n'ai trouvé que votre secrétaire, qui a bien voulu se charger de vous demander pour moi la permission de différer jusqu'au 15 le moment où je me constituerais prisonnier. Ce délai, qui du reste n'était que de six jours, me permettait de terminer plusieurs affaires importantes. Il me semblait impossible d'essayer un refus.

Jugez, Monsieur, de ma surprise, lorsqu'on m'a annoncé que vous ne m'accordiez que trois jours. Oh! M. Duplan, avez-vous bien réfléchi que c'était tout juste la moitié du délai que je vous demandais. *Trois* jours, mais pourquoi pas *deux* ou *cinq*. Vous passez pour un homme du *mouvement*, je veux bien le croire, et pourtant, dans cette circonstance, vous avez pris un *juste-milieu*. C'est sans doute une erreur de votre part, mais il m'est impossible de m'associer à cette erreur, tant est profond le dégoût que m'inspire tout ce qui ressemble au *juste-milieu*. J'ai donc l'honneur de vous prévenir que je refuse le délai que vous m'accordez, et que je vais à l'instant me constituer prisonnier.

Il ne me reste qu'un seul regret, c'est celui d'avoir pensé qu'un homme, fût-il même procureur général, ne pouvait pas refuser à un homme une pareille demande.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

A. GRANIER.

NOUVELLES.

Lyon.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DE JEANNE ET DES CONDAMNÉS DE JUIN.

Onzième liste de souscription.

Un anonyme	» 50
Decrant	» 75
Tonnellier	1 »
Colmani	» 50
Jevoy	» 50
Un anonyme	» 50
Id.	» 75
Un républicain qui se fera connaître au moment du danger	1 »
Un républicaine	» 75
Desgarnier républicain avant Juillet 1830	1 60
Un patriote	» 75
Ricard	1 »
Lasserve	1 »
Anonyme	» 50
Un typographe	1 »
Un typographe	1 »
Lambert	» 50
Georges Hagemlaut	1 »
Courrt, républicain	» 50
Barbet, patriote.	» 50

Produit de la onzième liste. 15 60

Une assemblée générale des membres de l'ASSOCIATION pour la *liberté de la presse*, a eu lieu dimanche dernier, au café du Nord, aux Brotteaux. La commission exécutive a été renouvelée par la voie du scrutin secret.

Les membres associés qui ont obtenu la majorité des voix, sont :

MM. Lortet, montée St-Barthélemy.

J. Seguin, rue du Pérat, n. 6.

Vidalin, cours d'Herbouville, maison Gayet.

Baune, place Sathonay, n. 4.

Rivière cadet, cours Lafayette.

C. Bertholon, rue Ste-Marie des Terreaux.

Léon Boitel, rue Lafond, hôtel du Nord.

Sivoux (Claudius), rue des Capucins.

Martin (Antide), rue Bon-Rencontre, n. 8.

M. Lortet a été nommé président de la commission.

Ont été ensuite nommés :

M. Baune, vice-président.

M. Sivoux, caissier.

MM. Boitel et Martin, secrétaires.

Les patriotes qui ne font pas encore partie de l'association, peuvent se faire inscrire aux bureaux du *Précurseur*, de la *Glaneuse* et de l'*Echo de la Fabrique*, ou chez les membres de la commission exécutive.

Le conseil municipal de la ville de Vienne s'est réuni le 27 novembre au nombre de 25, et à la majorité de 14 voix contre 9, il a décidé qu'il serait voté une adresse au roi à l'occasion du pistolet Pont-Royal. Le roi trouvera peut-être que c'est un peu tard, mais qu'il n'en veuille pas à cette bonne majorité, elle n'y avait pas pensé. Quelques personnes ont l'audace de dire que les sous-préfets ne sont utiles qu'au budget, qu'elles sachent une bonne fois qu'elles se trom-

pent; car sans M. Cournon, le roi se serait passé de l'adresse du conseil, et je leur demande, à ces bonnes gens, où en seraient les habitants de Vienne? Insensés; il faudrait supprimer les sous-préfets. Oh! non, oh! mille fois non, je veux au contraire qu'on les multiplie à tel point que la plus petite commune, le plus petit bourg en possède un: mais le budget? c'est le peuple qui le paie; le peuple, il sera bien content, d'ailleurs on ne connaît les gros qu'à la dépense, et puis, lorsqu'il s'agit de sauver la France de l'anarchie, vous allez vous attacher à des misères; le peuple a des bras, il faut qu'il travaille et ne s'occupe pas de l'administration; chacun sa partie.

Tes commettans, bonne et excellente majorité, apprécieront tes services et n'oublieront jamais un si grand bienfait, cependant leur reconnaissance ne s'étendra pas à tous ceux qui la composaient, parce qu'il est certain que le vote de quelques-uns de ses membres a été surpris; car pendant que cette malencontreuse minorité s'opposait à cet acte de bienfaisance et osait démontrer sans réplique son illégalité, un conseiller de la majorité s'est levé précipitamment de son siège et s'est dirigé du côté de M. le président; tous pensaient que c'était pour demander la parole, tous se sont trompés; c'était pour moucher une chandelle; plaisanterie, du tout; et aussitôt un autre conseiller du même calibre s'étant écrié: Nous sommes éclairés, la discussion a été close: voilà la surprise; ce conseiller n'entendait parler que de la clarté de la chandelle; et ce qui prouve que tous n'étaient pas éclairés sur la discussion, c'est qu'un membre de la majorité était à demander ce que c'était que ce coup de pistolet. Il faut espérer que MM. les conseillers qui ont voté pour cette adresse, sans connaissance de cause, n'accepteront pas leur part de reconnaissance, les commettans ne jugent que l'intention.

Puisque Vienne doit cette adresse à la perspicacité de M. Cournon, il faut espérer qu'il en obtiendra les fruits, et que le jeune collégien, petit-fils, dit-on, d'un pair de France, qui en est le porteur, l'échangera contre une écharpe de préfet.



INTÉRIEUR.

PARIS. — Le premier bal de l'Opéra a été ensanglanté par une expédition de sergens de ville. Sous prétexte d'empêcher quelques jeunes gens de danser d'une manière qui leur paraissait indécente et attentatoires à la morale publique, ils se sont rués les épées nues sur un groupe, qu'ils ont enveloppé; le malheur a voulu que les personnes arrêtées et mutilées appartenissent en totalité à l'opinion du juste-milieu. Il a donc fallu les relâcher après enquête, mais alors il n'y avait plus moyen de les remplacer par quelques autres arrestations.

— Les espérances de paix vont chaque jour se consolidant. En conséquence tous les employés au ministère de la guerre viennent de recevoir l'ordre de travailler jusqu'à dix heures du soir.

Blaye. — Madame la duchesse de Berry, que l'on disait malade, n'a décidément pas eu le mal de tête, qui avait mis en émoi tout le parti légitimiste.

Ham. — M. de Polignac avait, disait-on, un panaris à la main droite, qui devait nécessiter l'amputation de la première phalange et le priver de se livrer à l'étude du piano. — La France apprendra avec allégresse que c'était une fausse nouvelle. La main qui signa les fameuses ordonnances de juillet 1830 restera intacte.

EXTÉRIEUR.

Hollande. — Les propositions que la France et l'Angleterre avaient faites à la Hollande, après la prise d'Anvers, et qui tendaient à lever toutes les difficultés qui existent encore entre ce royaume et celui de Belgique, ont été définitivement repoussées par Guillaume.

MM. les souscripteurs dont l'abonnement expire le 31 de ce mois, sont priés de le renouveler pour ne point éprouver de retard dans l'envoi de leur feuille.

GLANE.

On assure que M. Dutoupet va proposer aux chambres un projet de loi pour prélever un impôt sur la cocarde tricolore. C'est avoir du toupet!

— Les Hollandais ont lâché les écluses; l'expédition Belge est tombée dans l'eau.

— A propos de la duchesse de Berry, la chambre a décidé qu'elle ne décidait rien du tout. Bien jugé! Digne de toi, ma belle!

— M. Thiers tombe dans le commerce. Rossignol! Au rebut.

— Le coq gaulois vient de crever les yeux au lion de Waterloo.

— Un rédacteur du *Courrier de Lyon* se plaignait l'autre jour qu'il avait des envieux; pauvre homme! Que l'envierait-on? Ton esprit... Dérision. Ton indépendance... Pitié!

— Broglie, Guizot, et autres créatures de la restauration ne veulent pas qu'il y ait eu de révolution en juillet. Parbleu, on le croirait en les voyant au ministère.

— Le ministre des affaires étrangères s'est fait à la chambre le défenseur des innocens; esprit de famille!

— Sauver un roi, vaut juste un bureau de tabac, bien payé.

— Louis-Philippe ne demandera pas la destruction du lion de Waterloo; il lui doit sa couronne.

Le prix des insertions est de 25 cent. la ligne.

Annonces.



A dater de ce jour cet établissement qui était rue Longue, n° 14, vient de se transporter au local ci-dessus, où il continue le commerce de la papeterie en tout genre, des fournitures de bureau et des encres d'imprimerie.

8 SOUS

LA COUPE DES CHEVEUX.

Galerie de l'Argue, escalier C, à l'entresol.

Ce salon, pour la coupe des cheveux avec frisure, est tenu par M. HENRY qui espère obtenir la confiance du public tant par la modicité de ses prix que par l'élégance de son salon. Cet établissement est éclairé au gaz; on y trouve les journaux de Lyon. M. HENRY tient un dépôt de cols civils et militaires.

J. A. GRANIER, Gérant.